



Ville de Rouen

**CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DU
STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE**

2018 - 2026

Point d'information avant la fin de l'année 2018

Préambule

La société publique locale ROUEN NORMANDIE STATIONNEMENT s'est vue confié par la Ville de Rouen un contrat de concession en quasi-régie conclu pour une durée de 9 années, au titre de l'exploitation du stationnement payant sur voirie.

Principaux points mis en œuvre par le délégataire depuis le 1^{er} janvier 2018

- Déploiement et mise en service de 300 nouveaux horodateurs compatibles avec la réforme de la dépenalisation du stationnement, équipés du paiement par carte bancaire,
- Déploiement et mise en service du paiement par Internet et par Smartphone,
- Reprise de la maintenance et de la collecte de ces horodateurs (auparavant assurée par Rouen Park),
- Recrutement d'une équipe de 12 personnes (agents de contrôle, encadrement) et mise en place des moyens associés (vestiaires, habillements,...),
- Ouverture de locaux aux normes PMR, pouvant accueillir du public, rue Jeanne d'Arc à Rouen ; de deux boîtes mails, et d'une ligne téléphonique,
- Reprise de la gestion des abonnés au stationnement résidentiel via la mise en place du site internet www.payermonstationnement.fr,
- Déploiement des nouveaux moyens techniques de contrôles (PDA, véhicules LAPI depuis mi-octobre 2018),
- Déclinaison de la gestion des publics spécifiques dans le cadre de la réglementation municipale (véhicules électriques, PMR, zones à tarifications particulières, professionnels mobiles,...),
- Déploiement de toute l'infrastructure technique et informatique permettant d'assurer la gestion et le contrôle des paiements (prestataires de la SPL, ANTAI).

Données chiffrées

- Recettes de stationnement payant : elles sont en légère hausse sur les 9 premiers mois de l'année et devraient progresser avec l'augmentation du contrôle sur le terrain permise par les véhicules LAPI. Il est vrai que l'importance des travaux en ville neutralise beaucoup de place de stationnement payant.
- Niveau de contrôle (Forfaits de post-stationnement) : il est en progression constante, après un début d'année où la place avait été laissée à la pédagogie et à l'information de la population et des usagers afin d'accompagner au mieux tous les changements.

Perspectives

2019 sera une année de montée en puissance du dispositif de contrôle et de consolidation de l'ensemble de l'infrastructure et services mis en œuvre pour le public. Il est à noter que la SPL devra aussi accompagner avec succès toutes les extensions des zonages payants décidés par la Municipalité.